Règlement du Festival du Comité des Flandres

Le comité des Flandres de Bridge organise une épreuve portant sur les festivals des clubs, dénommée « Festival du Comité », qui retient 11 dates :

- Open du Touquet : fin août/ début septembre
- Festival Patrick Grenthe : 2ème samedi de septembre
- Festival de Cambrai : 3ème samedi de septembre
- Festival Thierry Boulot à Arras : le 11 novembre
- Festival de Lambersart : 2ème samedi de février
- Festival Roselyne Willemetz à Hénin Beaumont : le lundi de Pâques
- Festival de Douai : le 1er mai
- Festival du Bridge Club de Lille : le 8 mai
- Festival Jean-Louis Hèrent à Wimereux : le jeudi de l'ascension
- Festival de Wasquehal : Lundi de Pentecôte
- Tournoi de clôture de la saison à Wasquehal : mi-juin

Pour participer à ce festival, la paire doit être constituée de 2 joueurs licenciés dans le comité des Flandres.

Les paires sont classées en 4 catégories en fonction de leur indice de compétition :

- Expert : IC de 71 et plus
- Performance : IC de 49 à 65
- Challenge : IC de 37 à 45
- Espérance : IC de 33 maximum

Les paires constituées de joueurs de catégorie différente concourent dans la catégorie du joueur le mieux classé.

Les tournois sont classés en 2 groupes en fonction du nombre de participants :

- Groupe A : 50 paires et plus
- Groupe B : moins de 50 paires

Dans chaque catégorie, des points sont attribués aux 10 premières paires dans la limite de 40% des paires participantes dans la catégorie.

Barème des points attribués en fonction du nombre de participants et de la catégorie des joueurs

- Groupe A :
  Expert : 60-53-45-38-30-30-23-18-12-8
  Performance : 30-27-23-19-15-15-12-9-6-4
  Challenge : 15-12-10-9-8-7-6-5-3-2
  Espérance : 15-12-10-9-8-7-6-5-3-2

- Groupe B :
  Expert : 40-35-30-25-20-20-15-12-8-5
  Performance : 20-18-15-13-10-10-8-6-4-3

Challenge : 10-9-8-7-6-5-4-3-2-1
Espérance : 10-9-8-7-6-5-4-3-2-1

Les paires de catégorie autres que la catégorie Expert se voient attribuer le maximum de points entre les points obtenus dans leur catégorie ou dans la catégorie supérieure. Par exemple, un tournoi de 50 paires et plus est remporté par une paire de catégorie Expert devant une paire de catégorie Performance, celle-ci ne marquera pas 30 points mais 53 points.

A l'issue de la saison, un classement général est constitué par catégorie en totalisant les points obtenus dans les différentes épreuves. **Pour participer à ce classement général, 3 participations sont demandées sur les 10 épreuves.**

Le comité a la possibilité de distribuer à ses membres un certain nombre de points de performance (PP) et de points d'Expert (PE). Ce nombre de points est déterminé par la FFB en fonction du nombre et de l'indice des joueurs du comité. Pour notre comité, l'attribution à un joueur ne peut excéder dans la saison 30 PP ou 5000 PE.

Pour la catégorie Expert, la dotation en points de performance (PP) se fera pour les 30 premiers selon le barème suivant :

- 1er au 10ème : 30-28-28-28-26-26-20-20-16-16 PP
- 11ème au 20ème : 16-12-12-10-10-10-8-8-8-6 PP
- 21ème au 30ème : 6-5-5-4-4-2-2-2-2-2 PP

Pour la catégorie Performance, la dotation en points de performance (PP) se fera pour les 30 premiers selon le barème suivant :

- 1er au 10ème : 21-20-20-20-18-18-18-14-14-11 PP
- 11ème au 20ème : 11-8-8-7-7-7-6-6-6-4 PP
- 21ème au 30ème : 4-4-4-3-3-2-2-2-2-2 PP
- A partir du 31ème jusqu'au 40ème : PE

Pour les catégories Challenge et Espérance, le classement général sera doté de Points d'Experts (PE) selon le barème suivant pour chacune des catégories :

- 1er au 10ème : 5000-4800-4600-4400-4200-4000-3800-3600-3400-3200 PE
- 11ème au 20ème : 3000-2800-2600-2400-2200-2000-1800-1600-1400-1200 PE
- 21ème au 30ème : 1000-1000-1000-1000-1000-800-800-800-800-800 PE
- 31ème au 40ème : 600-600-600-600-600-400-400-400-400-400 PE

Ce règlement est en vigueur à partir de la saison 2026/2027.